



Fiche de poste

CADRE DE SANTE

EHPAD « LA ROSE DES VENTS »

1 - Définition : le professionnel exerce dans une structure d'hébergement de 125 lits accueillant une population de personnes âgées dépendantes.

2 - Conditions d'exercice : le cadre de santé s'inscrit dans la dynamique du projet de pôle. Il est garant, sous la responsabilité du directeur de l'EHPAD et du directeur des soins et en étroite collaboration avec le médecin coordonnateur et le cadre supérieur de santé, de la qualité des prestations délivrées à la personne hébergée et à son entourage. Il est, par délégation, placé sous la responsabilité du cadre supérieur de santé qui réalise un entretien de progrès annuel et son évaluation. Il participe à la démarche d'amélioration continue de la prise en charge des résidents.

Lieu d'exercice de l'activité :

EHPAD « La Rose Des Vents », 31 bis rue d'Orléans - 28800 Bonneval

Répartition de temps d'activité :

Équivalent temps plein : 38 heures 20 minutes par semaine

Horaires-Roulements-Rythme de travail :

7h40 par jour du lundi au vendredi. Assure des gardes de week-end selon le tableau arrêté par la Direction Des Soins.

MISSIONS particulières	COMPÉTENCES particulières
<p><u>Mise en oeuvre du projet d'établissement des unités d'hébergement pour personnes âgées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Impulsion d'une dynamique dans le cadre des projets personnalisés des résidents - Coordination des actions de l'équipe dans le cadre des projets personnalisés des résidents, évaluations régulières - Participation avec le cadre socio-éducatif à l'élaboration du programme d'animation <p><u>Gestion des effectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration des tableaux de service - Optimisation des organisations de travail - Gestion de l'absentéisme - Évaluation des besoins en remplacement en tenant compte des moyens alloués - Être garant de l'application de toutes les organisations validées. <p><u>Évaluation des pratiques professionnelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des entretiens annuels d'évaluation des professionnels - Définition des besoins en formation - Être garant du réinvestissement des formations dans la prise en charge du résident - Contribution à l'élaboration du plan de formation <p><u>Gestion de l'hygiène des locaux et de l'entretien du matériel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Être garant de la propreté des locaux et de l'application des protocoles en matière d'hygiène et d'élimination des déchets - Maintien en bon état des locaux et du matériel 	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir accompagner les équipes dans une dynamique de projet - Savoir fédérer les équipes autour du projet de vie individualisé du résident - Savoir collaborer avec ses collègues cadres de santé et cadres socio-éducatifs et l'ensemble des référents de toutes les directions - Savoir gérer les tableaux des effectifs dans le respect de la réglementation - Savoir suivre le présentisme/absentéisme et faire preuve de réactivité - Savoir évaluer le besoin en compétences des professionnels pour prendre en charge de façon optimale les résidents - Savoir impulser la philosophie de soins de l'Humanitude - Savoir accompagner les équipes ASH dans leurs missions - Savoir contrôler l'hygiène des locaux et le bon usage du matériel - Savoir accueillir les nouveaux professionnels et les stagiaires afin de fidéliser le personnel et rendre la structure attractive. - Faire valoir la valeur ajoutée du travail auprès de la population accueillie

<p><u>Gestion de la fonction restauration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Être garant de l'application des protocoles et procédures en matière de restauration. - Être garant de l'utilisation efficiente du logiciel PCR <p><u>Accueil des nouveaux agents et stagiaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Application de la procédure d'accueil, transmission des informations permettant aux professionnels ou aux stagiaires d'exécuter leurs tâches dans de bonnes conditions <p><u>Participation aux commissions:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'admission - d'animation - des menus <p><u>Participation aux réunions du conseil de vie sociale</u></p> <p><u>Participation et animation de groupes de travail</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir s'intégrer et s'impliquer dans des groupes de travail transversaux au sein du pôle et sur l'établissement hospitalier - Savoir piloter des groupes de travail en interne - Contribuer à l'efficacité financière et organisationnelle de l'EHPAD
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3 - Relations professionnelles spécifiques :

- L'ensemble de l'équipe pluri professionnelles
- Les cadres de santé de l'établissement
- Les professionnels libéraux (médecins traitants, etc.)
- Les partenaires du réseau

Siège social
32 rue de la Grève
28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00
fax. 02 37 44 76 82
www.ch-henriey.fr